PÉTITION à France Télécom

Date : Janvier 2012

Objet : Connexion ADSL

Le secteur ouest de Blois est particulièrement mal desservi en termes de débit qui n'atteint pas généralement 1 Mbps.

Nous demandons à être traité comme les autres quartiers de la ville : c'est un droit, car nous payons un service qui n'est pas assuré.

En conséquence, nous vous demandons de nous fournir les capacités techniques permettant d'obtenir un débit MINIMUM de 5 Mbps. Et ce dans un délai maximum de 3 mois.

Il serait dommage que par votre refus vous nous obligiez à prendre des mesures coercitives en particulier sur les abonnements.

Nom	Prénom	Mail	Signature

PÉTITION France Télécom

Objet : Connexion ADSL

Nom	Prénom	Mail	Signature